LE MICOCOULIER

N°66

EL LLEDONER

N°66 avril/mai 2024

Le Journal bimestriel de Sorède

Imprimé sur papier écologique PEFC (Pan European Forest Certification) - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Toutes les informations www.mairie-sorede.fr villedesorede villedesorede

Budget 2024 : gérer efficacement et voir loin !



Chères Sorédiennes,
Chers Sorédiens, Chers amis,

Le mois de mars est marqué par le vote du budget primitif communal, traduction chiffrée et sincère de la politique du Conseil Municipal. Ce document prévisionnel évolue toute l'année et je proposerai à mon conseil, en cours d'année, de voter des décisions modificatives afin d'intégrer des nouvelles recettes et des crédits relatifs aux investissements à réaliser. L'ensemble des projets, dans une perspective jusqu'en 2028, ont été discutés lors du Débat d'Orientation Budgétaire le 22 février.
Nous avons avancé le vote du budget pour réaliser rapidement le poumon vert, jardins de la mairie et ancien stade, qui est le principal investissement 2024, même si d'autres équipements, tout aussi essentiels, sont prévus.
La commune est bien gérée, ce qui permet de dégager une excellente capacité d'autofinancement et d'être ambitieux, en investissement et en fonctionnement, pour répondre à vos attentes et à nos exigences, dans le respect des contraintes légales, et d'envisager de recourir à l'emprunt pour financer des équipements dont la durée de vie s'élèvera à plus de 20 ans. Au-delà des besoins actuels, nous œuvrons pour les générations à venir, pour que Sorède continue à être une commune où l'on vit bien, soucieuse de son environnement et de sa cohésion sociale.
Parfois notre information et notre écoute ne vous suffisent pas, certains pensent que tout est décidé sans discussion. Nous pouvons et ferons mieux. Cependant, il faut prendre conscience de la complexification et l'instabilité de notre environnement qui demandent parfois de réagir rapidement ou qui au contraire nous ralentissent tel que les règlementations relatives aux travaux sur le barrage de la Rasclose. Des exigences et demandes contradictoires s'entrechoquent : végétalisation urbaine et économie d'eau, préservation d'espaces verts et construction de logements ; développement d'équipements d'énergies renouvelables et préservation des paysages.
Mon but est de conserver toujours un équilibre et une cohérence d'ensemble et c'est collectivement que nous continuerons à avancer. C'est dans cet esprit que nous agissons en favorisant les rencontres, dans des lieux accueillants, destinés à tous les publics, autour d'animations variées.

Sincèrement Vôtre,
Yves PORTEIX, Maire

De très bons résultats 2023

Le 5 mars le Conseil Municipal a approuvé les comptes administratifs qui correspondaient parfaitement aux comptes de gestion du Trésorier. Les résultats de fonctionnement 2023 sont particulièrement satisfaisants, grâce à la maîtrise des dépenses et l'augmentation des recettes ; l'excédent de fonctionnement au budget principal s'élevant à **1 077 581.03 €, 577 581.03 € sont affectés au financement d'investissements et 500 000 € restent en fonctionnement**.
M. le Maire et son conseil Municipal ont choisi de ne pas augmenter les taux d'imposition locaux malgré l'offre de service de proximité à tous les habitants et la réalisation d'équipements publics très ambitieux pour Sorède et son développement.

Un fonctionnement maitrisé

La section de fonctionnement du budget communal s'élève à 3 268 711€

Des recettes qui augmentent par la décision de l'Etat de revaloriser les bases fiscales et la délibération du conseil municipal de majorer le produit de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires.
Les taux communaux d'imposition sont gelés.

Des dépenses contenues malgré le contexte inflationniste et l'évolution des services dus ou attendus par les Sorédiens en matière de sécurité, de logements, d'environnement, de services, de commerces, de vie associative, d'animations.
Cela s'explique notamment par la maîtrise de la hausse des dépenses d'énergie et d'eau, elles mêmes résultant des investissements réalisés sur l'éclairage public et d'une consommation d'énergie par les services plus économe.

Une capacité d'investir satisfaisante

Le Conseil Municipal actionne les trois sources principales de financement des équipements publics :

* **L'excédent de fonctionnement** : Le delta entre recettes et dépenses de fonctionnement, en plus de l'excédent de fonctionnement de l'année passée, permet de poursuivre un investissement ambitieux pour les Sorédiens d'aujourd'hui et de demain.

* **Les subventions et dotations** : Les grands travaux ont reçus 1 156 830.58 € de subventions

* **L'emprunt** ne sera pas à écarter en 2024 : il est normal de ne pas faire supporter aux habitants actuels tout le poids financier des travaux qui profiteront également aux générations futures. **La capacité de désendettement est de moins de 4 ans quand le seuil critique est à 12 années.**

Taux fiscalité à Sorède

Taxe foncière bâtie 36.15 %
(16.05% part communale + 20.10% part départementale)

Taxe foncière non bâti 53.27 %



Des services et des équipements de proximité

L'ensemble des budgets, principal et annexes, en sections de fonctionnement ou d'investissement, traduisent la politique communale en faveur de :

La sécurité : en fonctionnement, le service de police s'étoffe avec deux policiers, deux ASVP, un ASVP saisonnier affecté à la circulation à Lavail. En investissement, il est prévu d'aménager le local, rue du stade, pour l'emplacement du nouveau poste de police ; l'acquisition d'un nouveau radar pédagogique ainsi que d'un terrain pour améliorer l'intersection rue des Pradets et rue du Canigou. Des travaux de réfection de voirie sont prévus également. Un nouvel abribus sera bientôt installé à l'aire multimodale.
Enfin, en cours d'année, seront inscrits au budget, les crédits nécessaires à l'installation de la vidéoprotection, et les travaux de débroussaillement à la Vallée Heureuse.

La transition écologique : une part importante des dépenses porte sur l'incitation des sorédiens à avoir des comportements plus vertueux en matière d'environnement :

*Favoriser les modes de déplacements actifs (marche, vélo) par la création de pistes cyclables et piétonnes, l'aide à l'achat de vélos électriques (233 primes depuis la mise en place en 2020 dont 21 depuis janvier 2024).

*Privilégier la production des énergies renouvelables (ombrières photovoltaïques au parking route de Laroque) qui nécessite un nouveau budget annexe. Le budget sera modifié en cours d'année pour finir le remplacement de lampes d'éclairage public en LED sur l'ensemble du parc.

*Inciter aux économises d'eau, les primes à l'installation de récupérateur d'eau (55 primes depuis la mise en place en 2023 dont 23 depuis janvier 2024).

*Végétaliser les espaces par des essences locales et adaptées au climat sorédien.

Le bien être, le logement et le cadre de vie : L'investissement permet également la poursuite des aides à la rénovation des logements en cœur de village par le biais de l'OPAH (18 300 €), et surtout prévoit l'aménagement urbain d'un poumon vert (voir verso). Les acquisitions du futur écoquartier sont en cours.
L'aménagement du cimetière sera également évalué, par une décision modificative, en cours d'année.

Le commerce, services et la vie associative :
L'investissement porte sur l'acquisition d'une ancienne cave rue du centre pour y installer un commerce .
Le budget annexe du pôle médical a été voté à 71 600 € en fonctionnement et 48 014.36 € en investissement. Grâce à cette opération, la commune a pu conserver les services médicaux.
La commune soutient tous les acteurs, associations et commerçants, qui participent à la convivialité du village : les subventions aux associations sont maintenues à hauteur de 39 349.94 €. Le budget annexe animations s'élève en fonctionnement à 77 000 €.

Patrimoine : Des crédits sont inscrits pour la restauration du logement ND Château et pour l'emploi d'un saisonnier pour animer les visites guidées d'été.

Telle est la stratégie qui sous-tend le plan pluriannuel d'investissement (PPI) débattu lors du débat d'orientation budgétaire et que vous pouvez consulter sur ***www.mairie-sorede.fr***

L'ensemble des Budgets et Comptes Administratifs sont consultables sur le site internet de la mairie www.mairie-sorede.fr

SORÈDE solaire par nature

Bulletin d'information bimestriel réalisé par la municipalité.
Directeur de la Publication : Yves PORTEIX

Rédaction : Cyril GASCHT, Marie-José MARY, Xavier PÉNEAU, Delphine COVILI, Bettina BAUER, Céline FIGUERAS, Béatrice DELAUNAY, Muriel BAISSET, Pascale BARTOLI
Photos : Service communication

Aménagement d'un poumon vert festif et de loisirs en coeur de village

La Section d'investissement 2024 s'élève à **3 822 400.09 €** et l'aménagement du poumon vert en est le principal composant.

Il s'agit du premier projet structurant annoncé et rappelé régulièrement dés 2020 dans le Bulletin municipal El Lledoner et lors des vœux à la population.



Il est le fruit d'une **réflexion entre les élus municipaux**, après la réalisation d'une étude paysagère et de faisabilité, appuyée sur **un questionnaire** en novembre et décembre 2022* et d'une concertation des personnes ressources (office de tourisme, école, associations, ...). Certaines demandes formulées lors de la **réunion publique** du 7 mars ont été prises en considération pour l'ancien stade telle que l'installation d'une clôture autour du parking ou encore l'implantation d'un jeu pour les tout-petits. Les inquiétudes des riverains concernant les risques de nuisances nocturnes sont également entendues, le parc ne sera pas éclairé la nuit et, sera peut être équipé de vidéoprotection à moyen terme. Le conseil municipal des enfants et le comité municipal des jeunes ont **choisi les jeux implantés** sur les deux sites.

Le projet a pour objectif de **dynamiser le cœur de village**, au profit des Sorédiens de tout âge, des touristes, des commerçants et des associations, en leur offrant deux espaces verts, végétalisés, aménagés et équipés de jeux pour les jeunes. Il porte sur deux sites : 2 200m² des jardins de la mairie et 14 438 m² concernant l'ancien stade.

Les jardins de la Mairie se transforment en véritable site festif et culturel : avec l'aménagement d'une scène et d'un kiosque « guinguette » (avec vestiaires et sanitaires), et une belle terrasse pour profiter des spectacles ou du décor. L'espace de jeux sera refait pour les petits.

Les travaux se dérouleront d'avril à juin inclus.





L'ancien stade, actuellement en friche, sera un espace vert, végétalisé, ouvert, équipé de jeux pour enfants, d'un city-stade et d'un pumptrack devant les anciens vestiaires, rénovés pour accueillir le Point Information Jeunes. Des espaces seront aménagés pour permettre aux écoles de profiter d'un coin verdure, et à tous de pique-niquer dans un poumon vert avec une allée centrale. Le parking est indispensable pour accueillir toute la population qui ne pourrait pas venir à pied ou à vélo. Il sera également un parking de destination, départ de randonnées ou de visites du Mas Del Ca, favorisant ainsi les déambulations dans le cœur de village, au profit des commerçants sorédiens.

Les travaux commenceront en avril, seront interrompus durant l'été, et terminés à la fin de l'année 2024.



Plan de financement :
Coût global de l'opération : 1 653 393.45 €HT.
Recettes : subventions publiques demandées 1 196 043.45 € dont 615 709 € obtenus
165 709 € de l'Etat au titre du fonds vert : la renaturation en ville ;
450 000 € de la communauté de communes Albères Côte-Vermeille Illibéris au titre des fonds de concours projet

Idéalement situé, à proximité des services, de l'office de tourisme, des commerces et des écoles, des équipements tennistiques et du boulodrome, ce poumon vert sera accessible aux familles, aux jeunes, aux personnes âgées ou aux personnes en situation de handicap (avec l'ESAT les Micocouliers à côté), aux Sorédiens comme aux touristes, à pied, à vélo ou en voiture. Les deux sites seront reliés par un cheminement piéton protégé, en traversant la rue de la Caserne, route départementale.* *la synthèse du questionnaire réalisé par COGEAM est à disposition sur le site internet de la mairie.*



Bonne retraite Cathy !

Bienvenue Romain !

SERVICE ANIMATIONS
La Commune remercie Cathy Buresi pour son investissement pendant de nombreuses années et souhaite la bienvenue à Romain BEYSSAC qui succède à son poste. Vous pouvez le contacter par téléphone 06.79.60.66.36 ou par mail sorede@mairie-sorede.fr



La tribune de l'opposition

Un budget qui pose question

Le conseil municipal du 22 février relatif au Débat d'orientation budgétaire (DOB) et celui du 05 mars concernant le projet de budget 2024 ainsi que les travaux préparatoires en commission ont permis de prendre connaissance de l'état des finances de notre commune.
Apparemment tout va bien : la section de fonctionnement dégage un excédent confortable de 709 034€ dû à la maitrise des dépenses courantes (dépenses de personnel, énergie…) ainsi qu'à des recettes « dynamiques » grâce notamment à la forte augmentation de la taxe foncière (augmentation de 11% de la base locative par l'Etat).
Si l'on y ajoute le report de l'exercice 2023 (soit +500 000 €), la commune dispose d'une trésorerie disponible de plus d'un million d'euros qui devrait permettre de financer les dépenses d'investissement indispensables, **portant notamment sur la réparation de la voirie très dégradée dans plusieurs quartiers du village ainsi que la rénovation des bâtiments publics** afin de réaliser par exemple des travaux d'isolation thermique.
Dans ce contexte, l'annonce lors de ces débats budgétaires d'un emprunt additionnel de 765 492 euros, non évoqué en 2023, **ne peut que nous surprendre et nous inquiéter,** eu égard a un environnement financier marqué par des taux d'intérêts élevés et ceci à double titre :

Malgré nos demandes réitérées, le maire n'a pas été en état de donner au conseil municipal les informations indispensables portant sur les modalités de cet emprunt relatives tant à son taux qu'à sa durée de remboursement, en clair son coût global pour la commune.

Les besoins courants d'investissement de la commune ne justifient pas cet emprunt. En réalité, il ne vise, pour l'essentiel, qu'à financer le projet d'investissement dénommé " poumon vert " à réaliser pour le bilan de mandat, dont le coût global, (voir le dernier LLEDONNER n° 72) s'élève à 1 716 043HT. À ce jour, seuls 615 709 € (soit 36%) sont subventionnés par l'Etat et la communauté de communes, **le reste à charge pour la commune s'élève à plus d'un million d'euros !**

Compte tenu de ce constat, l'opposition ne pouvait que voter contre ce projet de budget qui a été présenté au conseil municipal du 05 mars.

Sorede pour vous et avec vous,
PERIOT Yvette, MATS Jean-Louis, GUIMEZANES Philippe
Contact :pguimezanes@gmail.com